

100^e DE HEARST : LES FESTIVITÉS SE POURSUIVENT EN BEAUTÉ PAGE 2



UN POW-WOW RASSEMBLEUR PAGE 5



CÉLÉBRATION DE BRADLO, L'AMBASSADEUR SLOVAQUE SUR LES LIEUX PAGE 2



DE NOUVEAUX ATOUS POUR LA PROCHAINE SAISON PAGE 15

FAITES-VOUS PLAISIR AVEC UN DE NOS MODÈLES !



PASSEZ NOUS VOIR
POUR COMMANDER



Le lancement des activités du 100^e de la Ville de Hearst à la hauteur des attentes

Par Renée-Pier Fontaine

Le mercredi 3 août 2022 marquait le 100^e anniversaire officiel de la Ville de Hearst et plusieurs activités ont été organisées pour souligner en grand cet événement.

Les festivités ont débuté par l'inauguration du parc des Nations situé au coin de la 9^e Rue et de la rue George. Il y avait des représentants du conseil de bande de Constance Lake, notamment le conseiller Wayne Neegan et la conseillère Christine Stephens.

Donald Sutherland, membre du comité organisationnel pour le pow-wow 2022 en a profité pour faire deux démonstrations de danse sur les lieux.

Toutes les activités ont connu un succès au niveau participatif. « La participation des gens a été au-delà de nos attentes; toutes les activités ont eu du succès, autant mercredi à l'inauguration du parc des Nations jusqu'au samedi soir pour le spectacle en fin de soirée », a indiqué Mélissa Larose, directrice générale de la



Photo : Renée Pier Fontaine

La rencontre avec la piñata a été inoubliable pour les bouts de chou venus célébrer le 100^e samedi dernier au pavillon.

Corporation du développement économique de Hearst.

Mercredi en soirée, le maire et les conseillers s'occupaient à préparer les hotdogs pour les nombreux invités. Le gâteau du 100^e était tellement immense que plusieurs personnes sont retournées en chercher pour apporter à la maison. « Nous avons estimé la participation à plus ou moins 800 personnes durant la journée du 3 août. En soirée, nous avons aussi eu la chance d'avoir le groupe S'té Tuned qui s'est également avéré un succès. Considérant que

c'était un mercredi, les gens n'ont peut-être pas veillé aussi tard qu'on aurait voulu, mais c'est normal », d'ajouter Mme Larose. Le samedi matin, les festivités ont commencé en matinée avec le Radio Bingo CINN 91,1. « La salle du pavillon était remplie en plus d'une des tentes à l'extérieur. Les prix de présence étaient immenses, tous donnés par des entreprises locales. Donc, les prix de présence du bingo ont été commandités par nos entreprises pour un total de plus de 2000 \$. Nos entreprises sont tellement généreuses », soutient Mélissa

Larose.

Tout de suite après le bingo, la première édition du concours de mangeurs de hotdogs prenait place, avec 17 participants. Le grand gagnant de cette première édition est Kevin Caouette. Il a remporté un barbecue Webber Traveller.

Une fois le concours terminé, Danielle Lauzon, créatrice du logo du 100^e, a organisé une piñata géante pour les enfants. Les jeunes étaient nombreux à participer à cette activité.

Des jeux gonflables de Kermesse ont permis d'amuser les jeunes tout au long de la journée. Il y avait également du maquillage, des hotdogs, du popcorn et de la barbe à papa offerts gratuitement. Au cours de l'après-midi, c'est le duo Kermesse qui s'est occupé de l'animation musicale, et en soirée le groupe tant attendu d'Alain Filion a pris les commandes et facilement rempli la piste de danse.

Les activités du 100^e se poursuivent jusqu'en août 2023.

L'ambassadeur de la Slovaquie accueilli à Hearst

Par Steve Mc Innis

L'ambassadeur de la Slovaquie, Vit Koziak, était dans la région dernièrement pour souligner, entre autres, le dévoilement du monument de Bradlo. L'homme de 48 ans en a profité pour rencontrer des gens et visiter la région.

La députée fédérale du comté d'Algoa-Manitoulin-Kapuskasing, Carol Hughes, a servi de guide lors du passage de M. Koziak dans la région. « Je lui ai envoyé un itinéraire pour trois jours. Il m'a téléphoné, tout impressionné, pour me dire que son *staff* ne fait même pas ça pour lui. »

La raison première de son passage était le dévoilement et la bénédiction du monument de Bradlo lors de la célébration des 25 ans du pèlerinage. « Gloria et Rudy Bies ainsi que les autres membres de la délégation de pèlerins ont fait un travail remarquable en organisant cette célébration », a souligné l'ambassadeur.

La plaque du monument rend hommage à tous les colons



Photos : Facebook Carol Hughes

Roger Sigouin et Vit Koziak lors de la commémoration de Bradlo

slovaques et d'autres origines européennes qui se sont installés à Hearst au début des années 1930. « C'était une très belle fin de semaine pour s'éduquer et célébrer », affirme Carol Hughes.

Les Slovaques se sont établis pour la première fois à Bradlo en 1930, étant déménagés pendant la

guerre. « C'est l'une des premières colonies stables construites au Canada », a mentionné Vit Koziak. « C'étaient des gens qui travaillaient dur et qui venaient chercher des opportunités économiques. Je suis très reconnaissant envers la Ville de Hearst et toutes les personnes qui prennent soin de cet important

site patrimonial partagé entre la Slovaquie et le Canada. »

Le maire de Hearst est tombé sous le charme de l'ambassadeur. « Un très chic type », indique Roger Sigouin. « Il est venu me voir et il m'a dit "on va passer une belle journée ensemble parce qu'on pense pareil". Il était fier de venir à Hearst. Il a mentionné "moi avoir manqué cet événement à Bradlo, j'aurais manqué quelque chose de vraiment important" ».



Carol Hughes, Marie Lebel, Vit Koziak et Roger Sigouin

Élections municipales : Roger Sigouin sollicitera un sixième mandat

Par Steve Mc Innis

Le maire de Hearst, Roger Sigouin, a tellement la passion pour la politique et la Ville de Hearst qu'il sollicitera la population afin d'obtenir un sixième mandat consécutif à titre de premier magistrat. Les problèmes de santé l'ayant poussé jusqu'à l'hospitalisation n'ont pas eu raison du politicien qui compte 31 années d'expérience au sein du conseil municipal.

Le 8 août dernier, le nom de Roger Sigouin est apparu sur la liste officielle des candidats à la course à la mairie sur le site Web de la Ville. Après avoir discuté avec les membres actuellement au conseil municipal, il a jugé que le temps de la retraite de la politique n'était pas encore arrivé. « J'ai encore quelque chose dans le sang. Il y a

des projets que je veux terminer avant de partir », indique-t-il. « Est-ce que ça va être pour un, deux, trois ou quatre ans, la passion est encore là et j'aime les gens. Mais je veux faire un dernier mandat. »

En entrevue réalisée lors du 100^e anniversaire de la Ville de Hearst, le maire a semblé emballé à l'idée de rester pour un autre mandat puisqu'il compte sur une nouvelle équipe qu'il qualifie de jeune et dynamique à l'Hôtel de Ville.

Les électeurs de Hearst seront donc invités à la boîte de scrutin pour élire un nouveau maire puisqu'Edward Williamson a également des visées sur le poste. En 2018, le maire qui compte maintenant 20 ans d'expérience avait facilement battu son

adversaire feu Yval Lagacé avec près de 84 % des voix.

Né à Opatatika, Roger Sigouin est arrivé à Hearst en 1976 et a été élu la première fois en 1991 à titre de conseiller. En 2002, le maire de l'époque, Jean-Marie Blier, remet sa démission et c'est alors que M. Sigouin est choisi par ses pairs pour guider le conseil jusqu'à la prochaine élection. Il a remporté sa première élection comme maire en 2003.

Les personnes intéressées à faire partie de la course ont jusqu'au vendredi 19 août à 14 h pour s'inscrire. Une somme de 200 \$ est demandée au moment de la remise du formulaire de candidature comme maire, et c'est 100 \$ pour les aspirants conseillers.



Élections municipales : à huit jours de la date limite, le portrait se dessine à Hearst

Par Steve Mc Innis

À Hearst, le tableau des prochaines élections se remplit tranquillement. La plupart des élus sortants solliciteront un nouveau mandat, à l'exception de Patrick Vaillancourt qui ne se représentera pas.

À l'heure actuelle, six candidats ont répondu aux conditions pour faire partie de la prochaine campagne électorale. Outre le maire, six postes de conseiller sont à pourvoir à Hearst.

Martin Lanoix, Joël Lauzon, Daniel Lemaire et Josée Vachon

tenteront de conserver leur siège. Jusqu'à maintenant, au moment de mettre le journal sous presse, deux autres personnes sont inscrites. Sylvie Fontaine et Nicolas Picard feront également partie de la course.

On peut s'attendre à voir d'autres noms s'ajouter à la liste de candidats pour les postes de conseiller puisque, entre autres, Gaëtan Baillargeon a confirmé qu'il sollicitera un nouveau mandat. Celui-ci devrait remettre sa documentation au plus tard lundi

prochain.

Le sixième conseiller de l'actuel conseil municipal, Patrick Vaillancourt, a confirmé au journal *Le Nord* qu'il ne fera pas partie de la campagne électorale. « C'est terminé pour moi, même si j'ai bien aimé mon expérience », explique le conseiller qui a obtenu son siège il y a environ un an. « Je laisse ma place à des gens qui ont possiblement plus de temps que moi pour la politique. Je veux me concentrer sur mon nouvel emploi et les

Lumberjacks. »

Rappelons que Patrick Vaillancourt et Martin Lanoix avaient été choisis l'année dernière pour terminer les mandats de Conrad Morin et Marc Ringuette qui avaient démissionné.



Élections municipales : Mattice-Val Côté peine à attirer des candidats

Par Steve Mc Innis

Seulement trois personnes ont démontré un intérêt pour la politique à Mattice-Val Côté. Marc Dupuis sollicite un deuxième mandat comme maire et deux autres personnes se sont inscrites pour l'obtention de l'un des quatre sièges de conseillers.

Les deux dernières années n'ont pas été de tout repos pour les élus de cette communauté de 900 âmes. Les finances ont été lourdement affectées par la fermeture des bâtiments de TransCanada Pipeline. Cette situation refroidira peut-être l'enthousiasme de nouveaux politiciens.

Steve Brousseau est le seul conseiller à avoir postulé pour

participer à la campagne électorale. L'ambulancier de profession tentera de se faire élire pour une deuxième fois.

Daniel Grenier, Richard Lemay et Joyce Malenfant n'ont pas encore fait connaître leur décision.

Richard Lemay est actuellement le doyen du conseil municipal. Il a été élu la première fois en 2010. Reste à savoir si le préposé à l'entretien sollicitera un quatrième mandat. Quant à Daniel Grenier, il a été nommé la première fois en 2012 alors qu'il remplaçait une personne démissionnaire. M. Grenier a ensuite été élu par acclamation en 2014. La seule femme au conseil, Joyce

Malenfant, est à effectuer son deuxième mandat, elle qui a été élue par acclamation en 2014. Pour le moment, rien n'indique si elle envisage un retour.

Réginald Manning est la deuxième personne à avoir inscrit son nom pour apparaître sur

le bulletin de vote.

La population devra attendre vendredi pour savoir s'il y aura des élections à Mattice-Val Côté. Lors des campagnes électorales municipales, il y a souvent des mises en candidature surprise de dernière minute.



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques

- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

L'hypocrisie entourant les dons financiers des grandes entreprises aux noms de la clientèle!

Je me suis rendu à Toronto dernièrement pour un rendez-vous médical. Lors de ce périple de deux jours, on m'a sollicité à quatre reprises dans des commerces pour que j'ajoute de l'argent à ma facture envers des causes. Ce genre de marketing hypocrite des grandes entreprises aux frais de la clientèle me dérange un peu et je vous explique pourquoi.

Pour être clair en partant, je ne parle pas des entreprises locales qui offrent des dons aux organismes de chez nous, pour le bien de la communauté de Hearst et de la région. Je parle des grandes entreprises qui utilisent notre portemonnaie pour bien paraître et, du même coup, sauver de l'impôt.

Pourquoi les entreprises font-elles des dons? Il y a plusieurs raisons, mais de manière générale, il y en a trois. La première et la plus noble : les propriétaires sont reconnaissants et souhaitent remettre une partie de leurs gains pour remercier leur clientèle, s'affichant ainsi comme de bons citoyens corporatifs. Je vous dirais que 95 % des commerces et entreprises locales se situent dans cette catégorie. Du monde d'ici pour les gens d'ici! Bravo et continuez de le faire.

La deuxième raison consiste à s'assurer une visibilité. Les grandes entreprises vont offrir des dons pour être bien vues. En fait, ça relève beaucoup plus de l'approche publicitaire, mais les propriétaires le font de manière noble, pour la cause. De plus, ces dons sont bien souvent déductibles d'impôt.

La troisième raison est pour le marketing. Il s'agit d'une méthode sournoise de faire payer la visibilité de l'entreprise par les consommateurs. Une fois à la caisse, on nous demande devant tout le monde — et on ne le fera jamais de manière discrète étant donné qu'on veut que tous les clients faisant la file entendent le « Voulez-vous ajouter 2 \$ pour les enfants malades? »

La technique est très claire, le personnel aux caisses a été formé pour ça : assurez-vous que les autres clients entendent la question pour que la personne qui s'apprête à payer se sente mal de dire non! Sérieusement, si j'ai vraiment le goût de faire un don pour les enfants malades, je vais le faire moi-même. De plus, un reçu me sera remis pour réduire mes propres impôts.

En ligne, ce n'est pas mieux. À tout moment, on nous demande d'ajouter quelques dollars pour une cause. Une fois la campagne terminée, les actionnaires remettent un gros chèque. Ça paraît très bien, mais on s'entend que ce sont les clients qui ont fourni l'argent et non pas l'entreprise.

Dans le temps des Fêtes, des commerces amassent des fonds pour offrir des cadeaux aux enfants défavorisés, mais nous savons que l'argent récolté est dépensé dans le magasin en question! En fait, à la caisse, on vous demande de l'argent pour vendre plus de marchandise! Voilà de l'hypocrisie pure et simple... ils mentionnent le faire pour la cause, mais c'est davantage pour augmenter leur chiffre d'affaires! Lorsque ces entreprises doubleront ou tripleront les montants recueillis, on les changera de catégorie.

Il faut toujours être prudent parce qu'il y a des personnes sans scrupules qui tentent d'arnaquer les pauvres citoyens en utilisant

toutes sortes de causes.

On pourrait également parler des techniques utilisées, car certains propriétaires ou gérants vont subtilement mettre de la pression sur les employés avec des compétitions entre le personnel ou entre magasins. Quel commerce réussira à ramasser le plus? Le magasin de la chaîne le plus efficace gagnera un beau ruban mauve! Et fait, c'est davantage quel commerce réussira à soutirer le plus d'argent à ses clients pour faire augmenter le chiffre d'affaires.

Si cette entreprise avait vraiment de bonnes intentions, accepterait-elle de remettre la somme recueillie à un organisme pour acheter des cadeaux auprès des commerces locaux?

Un autre exemple : un vendeur de barres de chocolat au profit d'une cause de l'Ontario que je ne nommerai pas. Il passe de commerce en commerce pour offrir un présentoir. La personne responsable passe quelques semaines plus tard pour ramasser l'argent. Il est venu à nos bureaux ; la première fois je n'étais pas là. Donc, la secrétaire accepte la boîte et vend les chocolats. Au retour du monsieur, j'ai posé un peu trop de questions pour savoir où se dirigeait l'argent. J'ai donc eu droit à un monsieur pas de bonne humeur m'expliquant qu'il n'avait pas juste ça à faire! Pas louche du tout?

Lorsqu'une entreprise se spécialise dans la récolte de dons, il ne faut pas oublier que les vendeurs et tout le personnel qui gravitent autour sont payés. Et, à titre de journaliste, j'ai souvent posé la question : « Quel est le pourcentage de l'argent récolté qui constitue un don? » C'est très drôle parce que je n'ai jamais obtenu de réponse!

Personnellement, ce genre de chose me dérange! Je dis toujours non à ce type de campagne. Moi, j'achète les billets de loterie des organismes locaux, je remets de l'argent pour les causes locales et ça me fait plaisir d'offrir de mon temps pour aider des personnes dans le besoin dans notre région. Je vais donner pour les campagnes des enfants malades, mais pour aider les enfants malades de notre communauté! À titre d'exemple, je sais que 100 % des fonds amassés par le Rotary seront dépensés pour les enfants et les familles d'ici.

On dit que toutes les causes sont bonnes, mais il faut quand même s'assurer qu'il y a vraiment une cause!

Steve Mc Innis

SOURIRE DE LA SEMAINE



LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca

Dan Yangary

Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Zakary Bolduc

Distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre
web@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Elsa St-Onge

Renée-Pier Fontaine

Thérèse Germain St-Jules

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique

lejournallenord.com (imprimée)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Fondation

Donation-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se

limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Le premier pow-wow présenté à Hearst en met plein la vue!

Par Renée-Pier Fontaine

Le 13^e pow-wow annuel de la communauté de Constance Lake s'est exceptionnellement déroulé au Centre récréatif Claude-Larose à Hearst dans le cadre du 100^e de la ville. Les organisateurs estiment avoir attiré près de 1000 personnes.

Pour minimiser les risques d'éclosion de COVID-19 et compte tenu du recensement de plusieurs cas de blastomycose au cours de la dernière année, le comité organisateur a décidé d'entreprendre des démarches pour que le rendez-vous annuel se déroule à Hearst.



« Nous voulions aussi partager nos traditions et notre culture avec les gens de la communauté. Nous sommes des voisins au niveau du territoire, mais les préjugés peuvent parfois empêcher des gens de



Photos : Renée Pier Fontaine

s'intéresser à certaines parties de notre culture », explique Austin Baxter.

Au son des tambours et des chants, les participants dansaient ou marchaient autour des musiciens. Chaque prestation était évaluée par un jury qui accorde des points tout au long de la fin de semaine. L'animateur est un habitué des pow-wow; avant la COVID-19, il animait plus d'une dizaine d'événements par été, un peu partout.

Les compétitions de danses hommes étaient divisées en trois catégories : Fancy, Traditional et Grass. Pour les femmes, c'était

semblable : Fancy, Jingles et Traditional. Toutes les compétitions étaient amicales et les cinq juges choisissaient les cinq meilleurs pour l'obtention d'un prix. « Pour les tambours, il n'y avait pas de groupe de Constance Lake, donc notre groupe hôte provenait de Moose Factory, et nos cohôtes étaient de Thunder Bay », explique M. Baxter.

Les autres groupes provenaient

de Timmins et Thunder Bay. « Bien souvent, les membres entre les groupes se connaissent depuis l'adolescence, puisque ça prend une chimie pour pouvoir être sur le même temps », dit Austin Baxter. « Pour ce qui est des chants, ils étaient en cri, ojibwé et mohawk. »

Ce genre d'événement attire des Autochtones d'un peu partout en Ontario, mais également de la région de New York aux États-Unis. Le groupe mohawk de New York a exécuté une danse avec de la fumée pour démontrer le type de prestation offerte dans leur communauté.

Aux yeux des organisateurs, l'événement a eu un franc succès. Ils ont souligné l'aide apportée par les bénévoles de Hearst et Constance Lake.

M. Baxter n'a pas fermé la porte à présenter de nouveau le pow-wow de la communauté de Constance Lake dans les installations de Hearst, mais c'est encore seulement une idée sur la table, rien n'est officiel.

GENERAC
AUTHORIZED DEALER
SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

VOUS VOULEZ FAIRE FRUCTIFIER VOTRE PRODUIT ? NOUS POUVONS VOUS AIDER !

Inscrivez-vous sans tarder au volet **NÉO-AGRICULTURE** de l'incubateur d'entreprises de la SÉO!

PROCHAINE COHORTE : SEPTEMBRE 2022

entrepreneuriat
SEO
L'INCUBATEUR francophone ontarien

Canada La Société Économique de l'Ontario est financée par le gouvernement du Canada par le biais du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

SEO-ont.ca

TOURNOI JUNIOR
ANNUEL

14H | MARDI 16 AOÛT 2022
CLUB DE GOLF DE HEARST

POUR VOUS INSCRIRE
COMPOSEZ LE
705-362-5529

Hearst en bref : activités des HOGs, CA du BIA et réfection à l'aréna

Par Steve Mc Innis

Cette fin de semaine, les HOGs de Hearst célébreront leur 25^e anniversaire. Cet événement annuel attire une foule de gens de la communauté et de l'extérieur, générant des retombées économiques importantes pour les commerces locaux.

Les membres du chapitre des H.O.G. ont souhaité offrir un accès gratuit aux activités et aux spectacles musicaux cette année. C'est pour cette raison que la Ville de Hearst a remis un don

monétaire d'une valeur de 150 \$, puisqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif local.

Centre-Ville de Hearst

La Ville de Hearst a entériné l'arrivée de nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration du Centre-Ville de Hearst. Fanny Lachance de Pure Esthétique, Guillaume Rheault de BioLab et Lina Caron, nouvelle propriétaire de l'ancien dépanneur Prince font maintenant partie de ce CA.

La nouvelle présidente indique que ces entrepreneurs sont prêts à contribuer au succès du centre-ville afin d'attirer des gens à venir magasiner localement. Ce nouveau groupe aura la chance d'apporter de nouvelles idées.

Toit du centre récréatif

Le toit plat à l'entrée principale du Centre récréatif Claude-Larose a nécessité quelques réparations. Au début du printemps, lorsque la neige a commencé à fondre, le personnel a remarqué que de

l'eau coulait le long du mur sud. Puisqu'aucune entreprise locale ne fait la réfection de toits plats, un appel d'offres a été lancé aux entrepreneurs de l'extérieur de la ville.

Deux soumissions ont été reçues : Designed Roofing à 14 800 \$ et Provost Roofing Limited à 34 522 \$. Le contrat a été remis à Designed Roofing. Le montant est financé par le fonds d'atténuation transitoire de 2022.



Le Centre du patrimoine de Smooth Rock Falls sera ouvert toute la fin de semaine de 10 h à 16 h.
45, 3rd Avenue

S.R.F. Museum will be open all weekend from 10 am to 4 pm.

VENDREDI 12 / FRIDAY 12TH NORTH COUNTRY BROTHERHOOD

15 h SHOW'n'SHINE

- Centre culturel Reg Lamy Cultural Centre
- 10 \$ Inscription / Registration 13 h -14 h 45

19 h PARADE

20 h MUSIQUE / MUSIC

- Frais d'entrée 25 \$ / \$25 Entry Fee (13 ans +)



SAMEDI 13 / SATURDAY 13TH

9 h - 11 h Inscription aux courses

- 195, 5e Rue, Centre culturel Reg Lamy

12 h Courses de camions et transports /

Transport/Truck Pulls & Races

- DOIT s'inscrire en avance / MUST pre-register
- Frais d'entrée / Entry Fee 10 \$ pour 13 ans +
- 12 h - 17 h Activités gratuites pour enfants / Free Children Activities
- Tente de bière et vendeurs / Beer Garden & Vendors



20 h Musique

- 40 \$ par personne / \$40 Entry Fee
- 13 and +

DIMANCHE 14 / SUNDAY 14 TH

11 h Courses finales de camions /

Transport/Truck Race Finals

- Frais d'entrée de 10 \$ pour 13 ans + / \$10 Entry Fee 13 +

12 h - 17 h Activités gratuites pour enfants /

Free Children Activities

16 h GRAND TIRAGE DE L'HÔPITAL! /

HOSPITAL FOUNDATION RAFFLE!



Camping disponible toute la fin de semaine du vendredi au dimanche pour 50 \$

Le camping avant le vendredi est disponible à 10 \$ / jour

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

Camping available all weekend. Friday to Sunday for \$50.

Camping Prior to Friday available for \$10/day

FIRST COME, FIRST SERVE!



L'administrateur en chef pourrait obtenir des pouvoirs pendant le temps des élections

Par Steve Mc Innis

Après la période de nomination des candidats à la prochaine élection municipale se terminant le 19 août prochain, la Loi sur les municipalités limite les pouvoirs des conseils municipaux. Toutefois, la loi permet de transférer ces pouvoirs aux officiers des municipalités, ce que la Ville de Hearst a fait.

Une fois la période de mise en candidature terminée, une phase communément appelée *lame duck*, du 19 août au 15 novembre cette année, plusieurs actions ne

sont plus autorisées pour les conseils municipaux.

Ainsi, les élus ne peuvent plus nommer un fonctionnaire municipal, embaucher ou congédier un employé, acquérir un bien ou un immeuble dont la valeur dépasse 50 000 \$, engager des dépenses, ni autoriser la constitution d'une dette de plus de 50 000 \$. Cette loi permet à une municipalité de déléguer ces pouvoirs à un officier municipal avant la fermeture des nominations. Ainsi lors de la dernière

rencontre du conseil municipal de Hearst, une résolution a été adoptée pour déléguer ces pouvoirs du conseil municipal à l'administrateur en chef de la Ville, Éric Picard.

« Lame duck »

La période *lame duck* s'applique lorsqu'il y a une possibilité que moins de 75 % des membres du conseil municipal ne soient pas réélus. Elle est basée sur les candidatures certifiées par le greffier en date du 22 août.

À Hearst, le conseil municipal

compte sept élus, et 75 % de sept c'est 5,25. Donc à l'heure actuelle, cinq des sept élus, soit Roger Sigouin, Josée Vachon, Daniel Lemaire, Joël Lauzon et Martin Lanoix, se sont représentés, ce qui est moins de 75 %. Si rien ne change, la clause de la loi *lame duck* s'applique pour Hearst. Cependant, si Gaétan Baillargeon ou Patrick Vaillancourt s'ajoutait à la campagne électorale, le taux dépasserait 75 %, et le conseil municipal ne perdrait aucun pouvoir.

L'Ontario impose aux municipalités une planification de gestion des biens

Par Steve Mc Innis

La planification de la gestion des biens de la Ville de Hearst est une démarche continue et à long terme qui permet une meilleure planification en matière d'investissement en infrastructure. Le dernier plan de gestion des actifs municipaux de la Ville de Hearst a été adopté en 2017. Il doit donc être mis à jour en 2023.

Les municipalités sont dans l'obligation de se conformer au Règlement de l'Ontario sur la planification de la gestion

des biens pour l'infrastructure municipale. Tous les cinq ans, il faut qu'une mise à jour soit envoyée à la province.

Ce plan de gestion doit comprendre tous les biens essentiels comme les routes, les ponts et les ponceaux, l'aqueduc ainsi que les systèmes de gestion des eaux usées et des eaux pluviales.

Le rapport est tenu de comprendre les niveaux de service actuels et les coûts nécessaires pour maintenir ces niveaux de service.

Cela comprend l'établissement des niveaux de service proposés, les activités nécessaires pour atteindre ces niveaux et une stratégie permettant de financer ces activités.

Afin d'accomplir cette besogne, la firme de consultants PSD Citywide inc. procèdera à la première étape selon les exigences de la province. Le coût pour la préparation du plan s'élève à 37 400 \$, soit le montant approuvé au budget de la Ville en

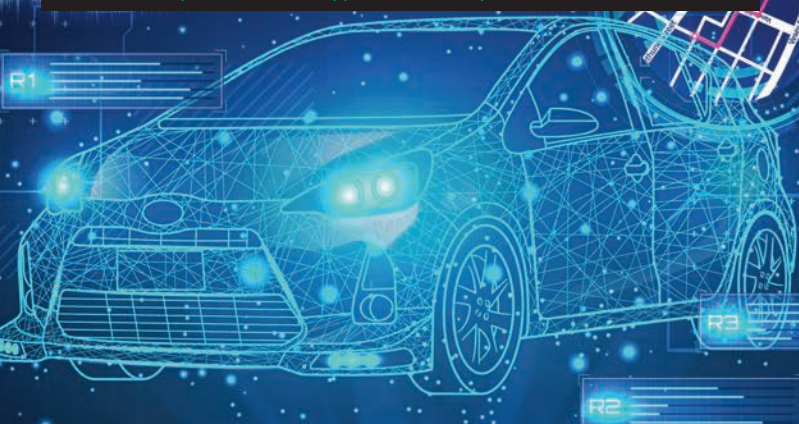
2022.

Il est primordial pour une municipalité de s'assurer que le plan respecte les délais réglementaires puisque la non-conformité pourrait avoir des conséquences sur le financement et l'admissibilité de certaines subventions gouvernementales, dont le programme d'infrastructure Investir dans le Canada (ICIP) et le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (OCIF).

APPEARANCE-GARD^{MD}

Malgré toutes vos précautions, la conduite au quotidien peut endommager votre véhicule. Des dommages inattendus et inévitables, comme une bosse causée par un charriot ou un éclat de verre au pare-brise dû à une roche, peuvent entraîner des réparations coûteuses. Contribuez à protéger votre véhicule en préservant son apparence neuve pendant les années à venir.

- Couvre les coûts de réparations nécessaires pour maintenir l'apparence neuve de la voiture
- Contribue à augmenter considérablement la valeur de revente de votre véhicule
- Est idéale pour les véhicules achetés ou loués
- Ne porte pas de franchise
- N'entraînera pas d'augmentation de vos primes d'assurance en cas de réclamation



La protection du véhicule Appearance-Gard^{MD} comprend :

- Réparation de bosses et de creux
- Réparation de déchirures, coupures et brûlures
- Réparation/remplacement de pare-brise
- Remplacement de clé/télécommande

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :

ANIK MIGNAULT

AMIGNAULT@EXPERTCHEV.CA

705 362-8001, POSTE 236



Le Conseil
des Arts
de Hearst



Où? Galerie 815

SESSION DE PEINTURE LIBRE

Pour l'exposition
de groupe du
festival HSP

DU 18 JUILLET AU 26 AOÛT

Quand?

Entre 12h00 et 16h00
Du lundi au vendredi
et les jeudi soirs
jusqu'à 19h00!

GRATUIT!



APPORTEZ VOTRE SOURIRE
ET VOTRE CRÉATIVITÉ!

HEARST SUR LES
PLANCHES



Canada



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

106hearst

Caisse
Alliance

AtlanticPower
Corporation

COLLÈGE BORÉAL
éducation • innovation • recherche

Companion
Hotel • Motel

cspne.ca

VILLENEUVE
CONSTRUCTION

Ontario en bref : fermeture d'urgences, président de la Chambre et manifestation

Par Steve Mc Innis

Santé Canada avise le public de la présence de trousse de tests rapides antigéniques COVID-19 contrefaites en Ontario. L'agence fédérale affirme que ces trousse frauduleuses ont été vendues en ligne dans des boîtes de 25 par un distributeur appelé Healthful Plus, sans la licence requise pour importer.

Santé Canada indique que l'emballage ressemble à des produits authentiques de BTNX Inc. et utilise l'identificateur « COV-19C25 », mais présente plusieurs différences importantes.



Bordel en santé

La nouvelle ministre de la Santé de l'Ontario n'était pas d'accord avec un journaliste qui a qualifié les fermetures de certains départements et même d'une urgence la fin de semaine dernière de « sans précédent ». La ministre de la Santé de l'Ontario a avoué que six hôpitaux avaient dû fermer des départements, y compris des urgences, mais elle ne semble pas trouver la situation aussi problématique que certains la décrivent.

Elle impute cette situation au personnel en vacances. La ministre Jones a voulu se faire rassurante en indiquant que son gouvernement s'engage activement et veille à ce que les hôpitaux demeurent disponibles.

Manifestation



Lors de l'entrée parlementaire, des manifestants de divers syndicats ont protesté contre le gouvernement Ford. Ils souhaitaient pousser les élus à investir davantage dans les services publics, les soins de santé, les salaires et envers des congés de maladie payés.

Mardi, le gouvernement Ford n'a pas pris en compte les demandes des manifestants en livrant un discours du Trône presque identique à celui présenté au printemps.

Président de la Chambre

L'Assemblée législative a accueilli les députés fraîchement élus dans le cadre d'une nouvelle session parlementaire. La première décision était de nommer le président de l'Assemblée.

Deux députés conservateurs voulaient le poste. Ted Arnott, président des quatre dernières années, et Nina Tangri. Avec l'aide du parti NPD, M. Arnott a été reconduit dans ses fonctions. Les progressistes-conservateurs souhaitaient voir Nina Tangri devenir la première femme à occuper ce poste en Ontario.

7^e vague

Le médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario estime que la septième vague de COVID-19 atteint

un sommet dans la province. Le Dr Kieran Moore prétend que des indicateurs clés tels que les admissions à l'hôpital et le signalement des eaux usées sont en baisse.

Selon Santé publique Ontario, les taux de cas de COVID-19 ont diminué dans 22 des 34 régions sanitaires en date du 30 juillet. Il y a eu 46 décès reliés à la COVID-19 la semaine se terminant le 30 juillet, contre 75 la semaine précédente.

Soirée Conte

24 AOÛT 2022

Entrée : 18 h 15

Spectacle : 19 h

Place des Arts de Hearst

Info/billets : 705 362-4900

conseildesartsdehearst.ca



Conçue spécialement pour le 100^e anniversaire de la Ville de Hearst, cette soirée de contes à saveur locale vous fera voyager dans le temps - en vous offrant des histoires vraies de familles d'ici, dans un décor rempli d'objets des temps passés.



Le Conseil
des Arts
de Hearst



Peut-on se passer de viande ?

Par Catherine Crépeau

ÇA DÉPEND !



Agence
Science-Press



La viande est de plus en plus pointée du doigt en raison de ses effets négatifs sur le climat.

Mais qu'en est-il de son impact sur la santé ?

Le Détecteur de rumeurs et Unpointeinq ont consulté des experts.

Bœuf ou volaille ?

Pour commencer, tout dépend de quelle viande on parle. Par exemple, une méta-analyse parue en 2013 mettait au banc des accusés la viande rouge (bœuf, porc, agneau, veau) et la viande transformée (saucisses, charcuterie), qui sont associées à un risque accru de plusieurs maladies chroniques et cardiovasculaires.

En revanche, on en connaît beaucoup moins sur l'impact de la consommation de volaille sur la santé, les études sur le sujet étant très rares. Pourtant, au Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) évalue que plus du tiers de la viande vendue entre dans cette catégorie.

La volaille est présentée comme un choix plus « santé » parce qu'elle contient moins de gras saturés, eux-mêmes associés à une augmentation du « mauvais » cholestérol dans le sang. « Mais on n'a pas d'études pour le démontrer », souligne Benoît Lamarche, chercheur en nutrition et directeur de l'unité de recherche Nutrition, santé et société (NUTRISS) de l'Université Laval. « Au mieux, la viande blanche ou la volaille semble neutre pour la santé. »

Une étude parue en 2019 et qui comparait viande rouge et viande blanche concluait que la consommation de viande blanche présente un risque moins élevé que la viande rouge — mais plus élevé que le poisson — d'augmenter le cholestérol sanguin et, possiblement, le risque de maladies cardiovasculaires. « Le risque n'est donc pas nul », commente le Dr Samer Mansour, cardiologue au CHUM, qui recommande à ses patients de manger leur poulet et leur dinde « sans peau et sans gras ». Et le risque serait selon lui « équivalent à celui de la viande rouge si les quantités de gras saturés sont équivalentes ».

Consommation de viande rouge, mais modérée

Le plus récent Guide alimentaire canadien, publié en 2019, ne recommande pas d'éliminer totalement la viande rouge, qui représente près de 60 % de la viande vendue au Québec, selon le MAPAQ. « Aucune recommandation ne dit [d'éviter la] viande rouge, mais il y a un important consensus pour la remplacer par des protéines végétales », indique Benoît Lamarche.

Santé Canada, l'OMS et le World Cancer Research Fund estiment que

la viande rouge pourrait occuper une place dans notre assiette environ trois fois par semaine. Cela équivaut à une consommation maximale de 500 g par semaine, ce qui correspond à la consommation actuelle de viande rouge et de viande transformée en Amérique du Nord et en Europe, selon les auteurs de l'étude de 2019. La Société canadienne du cancer recommande des portions plus petites, ce qui représente au final à 255 g par semaine.

Par contre, la charcuterie est à éviter puisqu'elle contient de fortes quantités de sel et de gras, ainsi que des agents de conservation ajoutés, qui pourraient être cancérigènes.

Abandonner complètement la viande ?

La solution santé serait-elle de laisser tomber la viande ? Pas nécessairement, selon Benoît Lamarche. Oui, remplacer les gras saturés de la viande par les gras insaturés que renferment notamment l'huile d'olive, les noix et l'avocat est associé à une baisse de la mortalité et du risque d'accident cardiovasculaire. Par contre, certains nutriments sont présents dans la viande de façon plus concentrée que dans les végétaux. « La viande rouge est riche en fer héminique, facilement absorbable par l'organisme. En y renonçant, on doit compenser en mangeant des végétaux qui contiennent beaucoup de fer », illustre le chercheur.

De son côté, le Dr Martin Juneau, cardiologue et directeur des Services professionnels, prévention et réadaptation cardiovasculaire à l'Institut de cardiologie de Montréal, ne voit que des avantages aux protéines végétales pour la réduction des risques d'hypertension, de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires et, peut-être, de certains cancers. À condition de bien les choisir.

« Si on choisit des produits ultratransformés comme les imitations de viande qui ne contiennent pas de cholestérol, mais presque autant de gras saturés et beaucoup plus de sel qu'une galette de viande de bœuf maigre, on n'améliore pas son alimentation », souligne-t-il, en ajoutant qu'un régime sans viande devrait être varié et inclure des végétaux riches en protéines telles que les grains entiers, les légumineuses (par exemple, les pois chiches, les haricots, les lentilles, le soja, la gourgane) et les graines oléagineuses (noix, noix de cajou, amande, noisette).



Thérèse raconte Nouvelle chronique sur la vie d'antan au Lac : Savon du pays

Chaque année, ma mère faisait une *batch* de savon du pays. J'étais très jeune dans ce temps-là, il manque peut-être des détails à mon histoire.

Ma grand-mère Cantin demeurait sur une ferme avec ses cinq fils. (Elle était veuve.) Quand venait le temps de faire boucherie, les hommes devaient garder tout le gras possible, ainsi que les entrailles vides. On les faisait fondre lentement sur le poêle à bois. En refroidissant, la graisse montait sur le dessus. Il fallait conserver cette graisse dans un récipient fermé hermétiquement, jusqu'à ce que vienne le temps de faire le savon.

Une fois rendu en été, on mettait tout ce gras dans une énorme marmite suspendue au-dessus d'un feu, dehors. On ajoutait des ingrédients, je ne sais pas trop ce que c'était, mais ça sentait très, très fort. Ma cousine Gemma me dit que c'est de la « Gillett » (lessive). Il fallait que le tout bouille 24 heures pendant que quelqu'un alimentait le feu et brassait cette potion continuellement... Mes oncles prenaient des tours. Oncle Gérard raconte qu'une fois, il

s'est endormi sur la job et le savon n'était pas aussi bien réussi. Ainsi, chaque fois que sa mère utilisait ce savon, il avait droit à un sermon au sujet de prendre ses responsabilités. Il avait hâte à l'été suivant pour faire la prochaine recette, voulant donner son tour à un de ses frères. « Un an de sermon, ça suffit. » Il était défendu pour nous autres, les jeunes, de s'approcher, puisque c'était trop dangereux. C'était bien difficile de résister à la tentation d'aller y mettre le nez. Après la cuisson, il s'agissait de vider le savon en forme liquide dans des moules en tôle pour en faire ce que ma grand-mère appelait des « pains de savon ». Après quelques jours, le tout se solidifiait. Elle en donnait à ses enfants qui étaient mariés. Ma mère s'en servait pour laver le plancher seulement, ça sentait très fort et elle venait les mains en sang. Nos planchers étaient faits en bois *rough*. Pas du tout comme les planchers de bois que tu connais. Ce savon maison ne pouvait pas servir à laver le linge ou la vaisselle, ou encore à se laver, il était beaucoup trop fort.

Je crois que c'était une façon d'économiser des sous. Mes parents et grands-parents n'avaient pas beaucoup d'argent. Ils vivaient sous le principe qu'il ne fallait pas gaspiller quoi que ce soit. Ils devaient être tout à fait ingénieux pour trouver des moyens d'économiser. Une chose qu'ils n'épargnaient pas, c'était leur temps et leurs efforts.

Thérèse Germain St-Jules

La PPO contre les excès de vitesse sur les routes 11 et 17

Par Steve Mc Innis

Au cours de la longue fin de semaine du congé civique et de la dernière semaine, les patrouilleurs de la Police provinciale de l'Ontario ont procédé à plusieurs arrestations pour excès de vitesse sur les routes 11 et 17. Ils ont effectué du repérage de chauffards lors du dernier long weekend de trois jours. Les agents de la région du Nord-Est ont remis 103 avis d'infraction en plus de servir 45 avertissements.



Dans le secteur Manitoulin, un homme de 21 ans conduisait à 142 km/h dans une zone de 80 km/h. Il a écopé d'une suspension de permis pendant 30 jours et d'une mise en fourrière de son véhicule pour 14 jours.



Hier, le mercredi 10 août, au petit matin, des policiers du Nipissing ont arrêté un véhicule qui roulait à 123 km/h dans une zone de 60 km/h. Le conducteur, un Sud-burois de 33 ans, s'est vu imposer une suspension de permis de conduire durant 30 jours et un retrait du véhicule pour 14 jours.

Droge



La longue fin de semaine a également permis aux policiers d'exécuter un mandat de perquisition dans une résidence de la rue principale à Kirkland Lake.

La police a saisi de la monnaie canadienne, des accessoires liés à la drogue et des drogues soupçonnées d'être de la cocaïne et du crack. La valeur totale de

la saisie est estimée à plus de 2 000 \$.

Une personne a été accusée de trafic de stupéfiants.



Caisse Alliance

Offre d'emploi
Centre de services de Hearst

Conseiller(ère) services aux entreprises (affichage interne/externe)

Numéro de concours : 2208-0101

Employeur et sommaire du poste

La Caisse Alliance est une coopérative financière francophone. Elle emploie plus de 300 employés répartis dans 30 centres de services dans 24 communautés du Nord de l'Ontario. La Caisse détient un actif de plus de 2G\$ et offre des services financiers de qualité à environ 50 000 membres. Elle est fière d'apporter un soutien au développement économique de sa région et demeure un solide exemple de coopération.

Relevant de la direction services aux entreprises, le conseiller services aux entreprises est responsable de soutenir l'équipe par la réalisation d'activités de soutien à la vente et d'analyse. La personne titulaire est responsable d'établir et de maintenir des relations d'affaires personnalisées auprès des membres entreprises de très petit volume non-attributés et ainsi de les appuyer dans l'atteinte de leurs objectifs financiers, en effectuant une offre de service intégrée des produits et services de la Caisse.

Responsabilités principales du poste

- Servir une clientèle commerciale, industrielle et agricole non-attributée composée de très petites entreprises dont les besoins en matière de financement varient;
- Développer et maintenir des relations d'affaires auprès de la clientèle afin de promouvoir et vendre les produits et services offerts par la Caisse;
- Effectuer l'ouverture de comptes, établir le transit autorisé et vendre les produits et services complémentaires répondant aux besoins de la clientèle;
- Identifier et analyser les besoins des membres, élaborer une solution adaptée et préparer une offre de service intégrée pour les membres non-attributés;
- Soutenir les directeurs de compte dans l'offre de produits et services complémentaires;
- Contribuer aux objectifs de développement des affaires du secteur entreprise par : la prospection, l'identification et le développement de nouvelles occasions d'affaires, la sollicitation ainsi que la vente de produits et services – dans une perspective d'équilibre entre la satisfaction des membres, la rentabilité et le niveau de risque;
- Respecter les politiques, les pratiques et les normes en vigueur ainsi que les différentes lois encadrant la distribution de produits et services financiers;
- S'assurer d'une gestion saine et prudente des risques pour l'ensemble du portefeuille sous sa responsabilité.

Exigences d'emploi

Scolarité : Diplôme d'études collégiales en comptabilité (ou domaine relié)

ET/OU Expérience : 2 années d'expérience en services financiers, dont une année auprès du secteur entreprise

Compétences principales :

- Maîtriser les deux langues officielles;
- Être doué pour la communication interpersonnelle;
- Faire preuve de rigueur professionnelle et de minutie;
- Savoir définir les priorités;
- Avoir une bonne capacité d'analyse financière et d'états de résultats;
- Connaître les programmes gouvernementaux d'aide aux entreprises;
- Avoir un bon sens de la vente;
- Être familier avec l'actualité financière, économique, politique et législative ainsi que l'ensemble des produits et services destinés aux entreprises (atout).

Conditions de travail

Centre de services : Hearst

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine

Rémunération : Selon le niveau N6 (52 032 \$ - 64 275 \$) de l'échelle salariale en vigueur

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le 15 août 2022 à 16 h**, à l'attention de :

Mme Kendra-Leigh Lafleche, adjointe en ressources humaines, rh@acpol.com

Assurez-vous d'inclure le numéro de concours dans votre demande afin d'être considéré.

Nous offrons des chances égales à tous.

Des accommodements sont offerts sur demande pour les candidats qui participent à chaque étape du processus d'embauche.

Les candidats sont sujets à l'approbation du cautionnement par l'assureur.

*N.B. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

MOT CACHÉ

T	N	E	M	E	H	C	N	A	R	B	C	T	C	O	M	E	R	C	R
N	C	A	R	T	O	U	C	H	E	A	E	L	B	A	G	E	N	O	E
O	T	R	U	E	L	C	I	G	N	D	A	A	N	A	I	F	I	N	T
I	O	E	D	R	A	I	N	A	I	P	V	C	I	L	E	U	A	D	A
S	I	H	J	E	O	P	L	B	E	A	H	L	L	A	R	I	B	U	I
S	L	C	O	V	R	I	U	T	L	O	L	O	E	V	I	T	A	I	N
E	E	U	I	L	S	E	R	I	N	A	C	T	D	A	A	E	G	T	E
R	T	O	N	A	R	R	S	U	S	R	B	U	U	L	T	N	U	E	T
P	T	D	T	V	E	N	A	E	E	A	U	B	O	O	I	N	E	I	N
R	E	I	I	G	O	Q	N	P	R	T	R	E	C	I	N	O	V	M	O
E	O	U	A	T	U	O	A	E	N	V	T	D	T	R	A	L	I	E	F
N	C	R	I	E	H	R	L	O	B	I	O	O	C	C	S	O	E	T	T
V	D	A	D	C	D	L	I	N	S	A	T	I	L	U	E	C	R	I	E
O	L	U	U	E	E	T	N	E	V	E	I	N	R	F	V	L	E	E	R
I	C	O	B	D	A	V	A	N	N	E	C	G	E	S	U	E	L	R	U
T	B	I	N	L	D	R	O	C	C	A	R	N	N	P	I	A	T	O	F
U	T	O	O	C	H	A	L	U	M	E	A	U	I	O	R	P	Y	T	C
O	R	S	A	B	R	A	S	I	F	E	P	M	O	P	I	E	H	U	E
G	I	E	G	N	A	D	I	V	E	R	U	D	U	O	S	R	S	O	T
E	C	H	A	U	F	F	A	G	E	V	E	N	T	O	U	S	E	T	N

Thème : Plomberie / 7 lettres

A	Chalumeau	Étain	Lavabo	Rondelle
Abrasif	Chauffage	Évent	M	S
Alliage	Clapet	Évier	Manchon	Sanitaire
Aqueduc	Collecteur	F	Métier	Serpentin
Avaloir	Collier	Flotteur	P	Siphon
B	Colonne	Fonte	Pinces	Soudure
Bague	Conduite	Fuite	Pompe	T
Baignoire	Coude	Furet	Pression	Toilette
Bain	Cuivre	G	Puisard	Tube
Bidet	Cuvette	Gicleur	R	Tuyau
Bouchon	D	I	Raccord	V
Branche-	Débit	Isolation	Râpe	Valve
ment	Douche	J	Regard	Vanne
C	Drain	Joint	Renvoi	Ventouse
Canalisation	E	L	Réservoir	Vidange
Cartouche	Égout	Laiton		

Tous les mardis, vous pouvez lire
VOS prédictions de la semaine.



Disponible uniquement sur le site Web
du journal Le Nord, dans la
section « Chroniques »

Réponse du mot caché :

LEINIBOT

Filet de porc croustillant



INGRÉDIENTS

• Sauce au yogourt

- 125 ml (1/2 tasse) de yogourt nature
- 60 ml (1/4 tasse) de mayonnaise
- 5 ml (1 c. à thé) de paprika doux
- 1 ml (1/4 c. à thé) de poudre d'ail

Porc

- 1 œuf
- 60 g (1 tasse) de chapelure
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 30 ml (2 c. à soupe) d'assaisonnement au chili
- 450 g (1 lb) de filet de porc, coupé en cubes
- 45 ml (3 c. à soupe) d'huile végétale

ÉTAPES DE PRÉPARATION

Sauce au yogourt

- 1- Dans un petit bol, mélanger tous les ingrédients. Saler et poivrer. Réfrigérer jusqu'au moment de servir.

Porc

- 1- Dans une première assiette creuse, battre l'œuf légèrement. Dans une autre assiette creuse, mélanger la chapelure avec la farine et l'assaisonnement au chili. Saler et poivrer.
- 2- Tremper les cubes de porc dans l'œuf battu et égoutter légèrement. Bien les enrober du mélange de chapelure.
- 3- Dans une poêle antiadhésive à feu moyen-élevé, dorer le porc dans l'huile sur toutes les faces, jusqu'à cuisson rosée, soit environ 4 minutes. Égoutter sur du papier absorbant et laisser reposer au chaud 5 minutes.
- 4- Servir le filet de porc croustillant avec la sauce au yogourt et accompagner d'une salade de concombre aux herbes.



SUDOKU

				9			7	
1		3		5				2
				3	4	6		
				5			4	
					2	1		3
2		9	8					
5	6	7						
	3			7		8		5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 784

5	9	8	4	7	2	1	3	6
6	3	7	5	1	9	4	2	8
4	1	2	3	8	6	7	9	5
9	5	1	7	3	8	6	4	2
3	8	6	1	2	4	5	7	9
7	2	4	6	9	5	8	1	3
1	6	5	9	4	3	2	8	7
2	4	9	8	5	7	3	6	1
8	7	3	2	6	1	9	5	4



HÔPITAL
NOTRE-DAME
HOSPITAL (HEARST)

Recherche les services d'un ou d'une

AIDE AU SERVICE ALIMENTAIRE

TEMPS PARTIEL - TEMPORAIRE

La personne choisie devra répondre aux critères suivants :

- diplômé(e) de l'école secondaire ;
- expérience dans le service alimentaire ainsi que comme cuisinier(ère) serait un atout ;
- endurance physique au travail répétitif ;
- bilingue (français et anglais).

RÉMUNÉRATION :

- **21,58 \$ à 23,72 \$/heure** (selon l'échelle salariale)
(+ 4 % paie de vacances, 14 % avantages sociaux et prime de 1,20 \$/h pour les quarts de travail de soirée et fin de semaine)
- Éligible pour participer au régime de retraite **HOOPP**

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae avant le **19 août 2022** à :

Ressources humaines

Tél. : 705 372-2938

Téléc. : 705 372-2923

Courriel : hr@ndh.on.ca

***Note :** Nous utilisons les renseignements personnels que vous soumettez dans le cadre de ce concours seulement. Nous nous conformons à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.*



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

APPEL DE CANDIDATURES Conseil d'aménagement de Hearst

Le conseil municipal souhaite aviser les citoyen(ne)s d'un siège vacant au sein du Conseil d'aménagement de Hearst pour représenter le territoire de la ville de Hearst.

Les personnes intéressées à siéger comme membre peuvent soumettre leur candidature au greffier, à la réception de l'hôtel de ville, situé au 925 rue Alexandra, ou par courriel à jlecours@hearst.ca au plus tard le **jeudi 18 août 2022, 16 h.**

Pour toute question concernant le Conseil d'aménagement de Hearst, veuillez communiquer avec Kory Hautcoeur, secrétaire, au **705 372-2818** ou par courriel à khautcoeur@hearst.ca.

columbia FOREST PRODUCTS™ OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche de : **Journaliers**

- Temps plein
- Salaire de départ : **28,25 \$**

Prérequis :

- Avoir un diplôme de 12^e année et/ou 5 ans d'expérience sur le marché du travail
- Être responsable, mature et avoir un souci de l'amélioration continue
- Être prêt(e) à travailler selon un horaire flexible (quart de travail, en semaine, fin de semaine, etc.)
- Capable de travailler seul(e) et en équipe
- Avoir des habitudes de travail sécuritaires tout en atteignant les objectifs de production, de qualité et de service aux clients
- Avoir une bonne condition physique, une capacité à manipuler des charges, et des aptitudes manuelles
- Être capable de travailler dans un environnement de travail à rythme rapide

Nous sommes aussi à la recherche de : **Mécanicien-monteur certifié**

Nous vous demandons de vous rendre au
Centre Partenaires pour l'emploi de Hearst
1435, rue Front afin de déposer votre candidature
705 372-1070

Vous pouvez aussi envoyer votre CV à :

jdcarrroll@cfpwood.com

Jennifer Carroll

Coordonnatrice des ressources humaines





SERVICES DE COUNSELLING
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
COUNSELLING SERVICES

OFFRE D'EMPLOI

Conseillère responsable de l'accueil en santé mentale

Permanent / temps plein (35 heures par semaine)
Bureau de Hearst et Hornepayne (2 fois par mois)

DESCRIPTION :

Sous l'autorité du superviseur clinique, le poste de CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE L'ACCUEIL EN SANTÉ MENTALE a comme fonction d'interagir efficacement avec les clients qui communiquent avec le Programme de santé mentale, de les évaluer et les aiguiller, d'effectuer de brèves interventions et de coordonner les soins qui leur sont prodigués.

RESPONSABILITÉS :

- Interagir avec les clients de manière pertinente et appropriée en tenant compte de leur niveau de fonctionnement développemental et cognitif, et leur fournir des services de façon conviviale
- Mener des évaluations psychosociales auprès des clients qui se présentent à nos services à l'aide des outils d'évaluation du Programme de santé mentale, et consigner les résultats de l'évaluation
- Effectuer des évaluations de risques, y compris les risques de suicide et de violence, élaborer des plans d'action pour atténuer les risques, offrir du soutien de suivi et aiguiller les clients vers des traitements
- Offrir des services de counselling, gestion de cas et coordination de services à une clientèle adulte éprouvant un problème de santé mentale

COMPÉTENCES REQUISES :

- Diplôme universitaire dans le domaine de la psychologie, service social ou autre domaine pertinent avec 3 ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale et/ou toxicomanie
- Capacité et expérience pour effectuer des évaluations des risques, y compris les risques de suicide et de violence, et élaborer des plans d'action pour atténuer ces risques
- Connaissance de la classification psychopathologique du DSM-V
- Capacité et expérience à effectuer de brèves interventions thérapeutiques, offrir des services de counselling et planifier les traitements
- Permis de conduire valide ainsi qu'un moyen de transport requis

Ce poste offre un salaire compétitif, un plan de pension (HOOPP) et des avantages sociaux avantageux selon la convention collective en vigueur. Ce poste est désigné sous la Loi sur les services en français de l'Ontario. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard **le vendredi 26 août 2022**, à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S.
Direction générale
29, avenue Byng, bureau 1
Kapusking ON P5N 1W6
Steve.Fillion@hks counselling.ca
Télécopieur : 705 337-6008

Ça bouge à Hockey Canada

Par Steve Mc Innis

Andrea Skinner a été nommée présidente intérimaire du conseil d'administration de Hockey Canada. Elle remplace Michael Brind'Amour qui a remis sa démission samedi dernier à la suite des nombreuses dénonciations d'inconduites sexuelles à travers l'organisation.

Sa nomination a été recommandée par les 13 associations et fédérations provinciales, régionales et territoriales.

Cette avocate de Toronto sera en poste jusqu'à la fin du mandat actuel du conseil d'administration qui se termine en novembre. Elle avait été élue pour une première fois au sein du conseil d'administration en novembre 2020.

Hockey Canada se retrouve dans l'eau chaude puisque la population a été mise au parfum que l'organisation avait réglé hors cour une poursuite pour allégation d'agression sexuelle. Ce dossier impliquait huit joueurs lors d'un gala de l'organisation en 2018 à London, en Ontario.

Après des présentations peu convaincantes devant une commission parlementaire, plusieurs politiciens avaient réclamé la démission des dirigeants de Hockey Canada au cours des dernières semaines. Rappelons que le gouvernement fédéral a également gelé le financement de Hockey Canada.

Un bâton dans les roues de l'organisation des Flyers

Par Steve Mc Innis

La Ville de Kapuskasing n'a pas renouvelé une entente qui permettait aux Flyers de la Ligue Midget AAA d'obtenir du temps de glace gratuitement.

Une entente de dix ans entre les Flyers U-18 et la Ville de Kapuskasing vient de se terminer pour l'obtention de temps de glace gratuit. Selon la Ville, environ 24 000 \$ de temps de glace a été offert gratuitement l'année dernière, dont 12 500 \$ directement pour les Flyers.

L'organisation aura une année pour ajuster l'aspect financier puisque l'entente demeure en place jusqu'à la fin de la saison

2022-2023. Par la suite la location de la glace devra être payée.

La décision du conseil municipal fait suite à la sortie de la présidente du Kapuskasing Figure Skating Club, Lynn Ann Grzela, qui déclarait que l'accord favorisait fondamentalement une organisation plutôt qu'une autre en particulier dans le monde actuel de l'équité.

Le maire, Dave Plourde, estime que la Ville établira la portion financière municipale acceptable pour encourager la participation sportive, surtout alors que les inscriptions sont à la baisse et que les frais ne cessent d'augmenter.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

Lumberjacks : un troisième chandail, celui-là aux couleurs des Sénateurs

Par Steve Mc Innis

À quelques semaines du lancement des activités de la Ligue junior du Nord de l'Ontario, les attentes sont grandes pour l'équipe des Jacks. Une bonne partie des joueurs sont de retour pour venger la défaite en finale de la saison dernière.

Les couleurs des Lumberjacks ont été basées sur le chandail des Flyers de Philadelphie afin de rendre hommage à Claude Giroux, qui a été le principal bailleur de fonds pour l'achat de l'équipe. Maintenant qu'il s'aligne avec les Sénateurs d'Ottawa, l'organisation a indiqué qu'elle pourrait fort bien créer un



troisième gilet, basé sur la thématique des Sénateurs d'Ottawa.

Junior majeur

Deux joueurs de l'organisation se retrouvent actuellement avec une équipe du niveau junior majeur, un au Québec et l'autre en Ontario.

Robbie Rutledge, qui a été un joueur extraordinaire à seulement 16 ans l'an dernier, s'alignera avec les Islanders de Charlestown. Il serait très surprenant de revoir le meilleur marqueur de la ligue en 2021-22 revenir à Hearst. « Avoir un joueur des Lumberjacks au niveau junior majeur nous donne un bon nom et de la crédibilité. Ça aide pour le recrutement de nouveaux joueurs », indique Patrick Vaillancourt, président de l'équipe.

Un produit local se retrouve au camp d'entraînement des Rangers de Kitchener. Mathieu Comeau tente de percer cet alignement

avant de revenir avec les Jacks. Originaire de Hearst, l'attaquant qui a enregistré 41 points en 48 joutes l'an passé en saison régulière pourrait au moins laisser une bonne carte de visite avec Kitchener pour être rappelé au cours de la saison ou recevoir d'autres invitations dans le futur. Il aura 17 ans seulement en septembre.



Billets de saison

Maintenant que les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19 sont vraiment limitées, la direction de l'équipe a décidé de revenir avec la formule des sièges

réservés en matière de billets de saison. La vente de ceux-ci débutera au cours des prochaines semaines. « Les personnes qui avaient des sièges réservés avant la pandémie auront priorité. Ils pourront les acheter avant la vente au grand public », explique le président.

Familles d'accueil

L'organisation semble avoir plus de difficulté à trouver des familles d'accueil pour les joueurs de l'équipe. « On est à la recherche de trois familles qui pourraient héberger un ou des joueurs pour la saison. Il faut comprendre que sans les familles, nous n'avons pas d'équipe junior à Hearst », explique M. Vaillancourt.

Une famille qui héberge des joueurs reçoit deux billets de saison, 600 \$ par mois et des articles promotionnels de l'équipe.

Retour d'un vétéran et deux nouveaux ajouts chez les Jacks

Par Guy Morin

Le magasinage des Lumberjacks en vue de la prochaine saison se poursuit par l'administration de l'équipe. La direction s'est assurée de remettre sous contrat un marqueur honnête de la dernière saison en plus de deux défenseurs. Les Lumberjacks ont annoncé le retour du vétéran attaquant Riley Klugerman au cours des dernières semaines. Le natif d'Airdrie en Alberta en sera à sa deuxième saison à Hearst. Il a amassé 35 points en 44 parties la saison dernière, avant d'en ajouter 15 en 22 parties lors des séries de fins de saison. Klugerman amène un élément de vitesse à l'attaque des Jacks et a été utilisé fréquemment



Liam Rampersad

sur l'attaque à cinq. Les Lumberjacks ont également annoncé la mise sous contrat des défenseurs Liam Rampersad et Noah Janicki.

Rampersad est originaire de



Noah Janicki

Bowmanville en Ontario, mesure six pieds et pèse 165 livres. Il jouait la saison dernière au niveau midget AAA avec les Wildcats de Whitby. Janicki vient de Barrie en Ontario. Il évoluait chez les

Patriots de Toronto de la OJHL la saison dernière. Le défenseur de 6'03" et 216 livres apportera sûrement un élément de robustesse à l'escouade défensive des Lumberjacks.

Un autre vétéran annonce son retour : Tyler Patterson. Originaire de New Castle en Ontario, il a amassé 10 points en 17 rencontres pendant la saison régulière et a ajouté 12 points en 19 parties lors des séries de fin de saison. L'année dernière, cet attaquant avait été acquis du Rock de Timmins.

Jusqu'à maintenant, l'équipe locale compte neuf attaquants, dont sept vétérans, six défenseurs avec une seule recrue et finalement deux gardiens de but, dont Matteo Gennaro qui a très bien fait comme recrue avec les Jacks l'an dernier.

Les anciens et les nouveaux Jacks devraient s'amener dans la communauté d'ici trois semaines pour prendre part au camp d'entraînement d'avant-saison.

Cette année, la saison de l'Orange et Noir débute avec trois rencontres sur la route le 9 septembre. L'entrée au complexe sportif Claude-Larose aura lieu le 16 septembre contre les Gold Miners de Kirkland Lake.

Résultat des soirées de golf

Date : 3 août - Soirée des hommes - 65 participants					Date : 4 août - Soirée des dames - 42 participantes			
Gagnants des divisions					Gagnantes des divisions			
Division	A	B	C	D	Division	A	B	C
Total brut	Christian Gratton 32	Gino Bourdages 39	Robert Fauchon 43	Martin Rancourt 47	Total brut	-	-	-
Total net	Joel Vienneau 29	Gérard Blais 32	René Vachon 34	Daniel Ouellette 34	Total net	-	-	-
Prix sur le terrain					Prix sur le terrain			
Plus près du drapeau # 1 ou 10		Nicolas Picard			Plus près du drapeau # 1 ou 10		Sophie Hébert	
Trajet le plus long # 4 ou 13		Joel Vienneau			Plus près du cerceau # 2 ou 11		Diane Vienneau	
Plus près du drapeau # 5 ou 14		J-F Sylvestre			Trajet le plus court # 3 ou 12		Liza Fortier	
Plus près du cerceau # 6 ou 15		Marc Hébert			Plus près de la corde # 6 ou 15		Diane Vienneau	
Putt le plus long # 8 ou 17		Paulo Morin			Putt le plus long # 7 ou 16		Marielle Carbonneau	
Trajet le plus long en 2 # 9 ou 18		Christian Gratton			Trajet le plus long # 9 ou 18		Tracy Richer	



J'ai ma
place.

La première journée d'école
est le mardi 30 août 2022.

Inscriptions acceptées en tout temps au cspne.ca !

École publique
Passeport Jeunesse

705 362-7111

